LE JOURNAL DU COLLECTIF JEUNES RESF DE LYON / 69

JEUNESSE SANS PAPIERS JEUNESSE VOLÉE

** Prix libre*

NUMÉRO 14
JUILLET 2018

ÉDITO

OUVREZ LES FRONTIÈRES

Jeunes français et étrangers solidaires

Ils s'appellent Djelil, Alpha, Christian, Bérenger, Ben Yaya, Mahamadou, Douga, Inza... Ils ont entre 16 et 18 ans. Ils sont lycéens à Condorcet, à Lamarque, à Charlie Chaplin, à Cuzin, aux Canuts, à Marie Curie... Ils ont fui la guerre, la misère ; ils ont risqué leur vie, marché à travers de nombreux pays, échappé à la mort dans le désert et en Méditerranée avant d'arriver en France. Leurs espoirs ? Aller à l'école, puis pouvoir vivre ici de leur travail, en toute autonomie.

Arrivés ici, au lieu de les accueillir, les autorités françaises organisent la suspicion. La Métropole qui, dans le cadre de la protection de l'enfance, devrait veiller à ce que soient assurés leur santé, leur sécurité, leur éducation et leur formation organise le "tri" des mineurs étrangers.

Les uns sont laissés à la rue dès leur arrivée, soupçonnés d'être majeurs, tricheurs. Les autres sont soumis à une véritable course d'obstacles.

À Lyon, leurs actes de naissance, leurs papiers d'identité, et même dans certains cas leurs passeports pourtant légalement délivrés par les ambassades de leurs pays sont régulièrement remis en cause par la Métropole, le département, le Parquet, la Police aux frontières (PAF), la Préfecture. Nombre de ces jeunes ont pourtant été reconnus mineurs par un juge des enfants. >>>

Le collectif jeunes RESF 69 regroupe des jeunes, avec ou sans papiers, lycéens, étudiants, jeunes en formation ou moins jeunes, enseignants, éducateurs, parents d'élèves, syndicalistes qui les soutiennent.

Le collectif crée une solidarité pour protéger les jeunes qui veulent étudier, travailler, vivre ici. Il cherche à mobiliser contre les arrestations, les assignations à résidence, les expulsions…

Se regrouper, s'informer, s'organiser, c'est lutter contre l'isolement et la peur. Nous refusons la politique et les lois xénophobes. Nous demandons la régularisation de toutes et de tous, la liberté de circulation, la liberté de choisir notre avenir.

Ces organismes agissent de concert. La Mission pour l'Évaluation et l'Orientation des Mineurs Isolés Étrangers (MEOMIE) envoie systématiquement les papiers des jeunes étrangers au service de la fraude documentaire. Et la Police aux Frontières (PAF) les décrète faux sous de nombreux prétextes.

Accusations et condamnations s'enchainent.

L'assistance éducative qui avait été mise en place par un juge des enfants est alors retirée et nombre de jeunes se retrouvent à la rue, sans papiers, sans droits.

À 18 ans ils sont confrontés aux multiples démarches à la préfecture et au refus de leur accorder un titre de séjour.

Le caractère arbitraire de la procédure d'évaluation des mineurs isolés a été entériné par la loi de mars 2016. Et le projet de loi "asile et immigration" prévoit la création d'un fichier biométrique national répertoriant les empreintes, photos et résultats des examens radiologiques des jeunes déclarés majeurs. Les autorités disposeraient ainsi d'un nouvel outil qui, réalisé sur la base du doute, désignerait comme majeurs nombre de mineurs étrangers en danger.

Cette politique d'exclusion des jeunes étrangers entre en cohérence avec toute la politique migratoire du gouvernement et au-delà, avec l'offensive de destruction de tous les droits sociaux acquis par les travailleurs et la jeunesse. On cherche ainsi à diviser la jeunesse à faire des étrangers des boucs émissaires.

Pourtant, tous les jeunes ont les mêmes espoirs, les mêmes intérêts : réussir leurs études, faire les formations de leur choix, obtenir un diplôme reconnu, pouvoir trouver un emploi qui leur permette de vivre en toute autonomie. Et au lycée, dans les classes, jeunes français et étrangers sont solidaires. C'est ce que montrent les mobilisations de la jeunesse.

LE COLLECTIF JEUNES RESF 69 SE MOBILISE

- pour la prise en charge de tous les mineurs isolés

- pour l'arrêt des OQTF, des poursuites judiciaires pour des questions d'âge et d'identité,

- pour la régularisation des jeunes majeurs,

- pour le respect du droit à la scolarisation et à la formation professionnelle pour tous dans des structures qui leur permettent de réussir, d'obtenir un diplôme.

Mobiliser pour assurer la défense individuelle et collective de ces jeunes participe de l'action en défense de toute la jeunesse.

Cela implique aussi d'organiser le combat d'ensemble contre les lois et les textes qui portent atteintes à leurs droits, qui limitent la liberté de circulation et d'installation et qui créent les "sans papiers".

OQTF : obligation de quitter le territoire. Avec **IRTF** : avec interdiction de retour sur le territoire français (cette interdiction concerne en réalité tout l'espace Schengen).

Débouté (de l'asile) : exilé dont la demande de statut de réfugié à été refusée.

Dubliné : désigne les exilés qui sont soumis à la "procédure de Dublin" selon laquelle la demande d'asile doit être déposée dans le premier État d'Europe où les empreintes d'un étranger ont été prises (ce que le fichier EURODAC permet de vérifier). Cela permet au gouvernement d'expulser des demandeurs d'asile vers le pays d'Europe où ils sont entrés. Une nouvelle loi française permet de les enfermer pour faciliter leur expulsion. À noter qu'un étranger qui a le statut de réfugié peut circuler dans l'Union européenne, mais il ne peut ni séjourner ni travailler dans un autre pays que celui qui lui a accordé l'asile. Une 4e version des accords de Dublin est en discussion : elle devrait durcir les sanctions pour tout demandeur d'asile qui quitterait son pays d'affectation

RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRE
C/O MÉDECINS DU MONDE
13, RUE SAINTE CATHERINE
69001 LYON

RESF.RHONE@LAPOSTE.NET

07 83 69 83 40

RESF-JEUNES-69

Mobilisation pour la liberté de circulation

Lors de son voyage en Afrique, en novembre 2017, le président Macron a clairement indiqué les objectifs de la politique migratoire. Ses annonces sur l'aide au développement de l'Afrique sont des mots qui cachent la défense des intérêts des entreprises françaises (comme Bolloré ou AREVA qui exploite les mines d'uranium) et les partenariats passés (avec le Niger, le Tchad…) pour délocaliser en Afrique le contrôle et la chasse aux migrants que la France qualifie "d'indésirables".

Seuls ceux qualifiés par la France de "vrais réfugiés" doivent être protégés et seuls les "talents étrangers" (ceux jugés utiles aux entreprises françaises) ont droit à un titre de séjour. Les exilés voient leurs droits de plus en plus réduits. Ils sont en permanence pourchassés, condamnés et expulsés. (cf l'article "Traqués comme des animaux").

Nouvelle loi pour criminaliser les exilés

" Nous devons mieux expulser pour mieux accueillir." Cette phrase d'un député illustre bien la nouvelle loi de Macron et de son ministre Collomb votée fin juin.

On nous dit qu'il s'agit de simplifier les démarches. En réalité, cette loi diminue plus encore les droits : elle réduit les délais pour formuler la demande d'asile (90 jours au lieu de 120 après l'entrée sur le territoire), puis pour faire un recours, devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) après un refus : 15 jours au lieu d'un mois.

Au lieu d'être envoyées par la poste, les convocations, les décisions pourront nous être communiquées par sms, par mail, par téléphone. Combien de rendez-vous ratés, pour ceux qui ne peuvent accéder à Internet, qui n'ont pas toujours une recharge de téléphone ?

Avec l'obligation d'accepter des audiences en visioconférence (à la CNDA ou devant le juge des libertés en cas d'enfermement en centre de rétention), on va devoir parler devant un écran sans la présence des soutiens dans la salle d'audience. Pour un étranger, se défendre va devenir encore plus difficile.

Encore plus de contrôles, d'enfermement, d'expulsions. La loi va faciliter les possibilités de délivrer une obligation du quitter le territoire (OQTF), le plus souvent sans délai de départ volontaire et avec interdiction de retour sur le territoire.

Les assignations à résidence (l'étranger doit aller régulièrement pointer dans les locaux de police) seront plus nombreuses. Le délai de recours passera de 30 jours à 48 h. Les possibilités de contrôles vont être multipliées, et cela même dans les centres d'hébergement. Les personnes seront triées : on pourra renvoyer plus vite les dublinés*, les déboutés*. Lors des contrôles d'identité, la prise d'empreintes, de photos sera systématique et la police aux frontières (PAF) pourra retenir un étranger 24 h au lieu de 16 h. **La durée de l'enfermement en centre de rétention passera de 45 à 90 jours,** un étranger qui entre en France en dehors des passages autorisés pourra être condamné à payer une amende et à un an de prison…

Avec le fichier national des mineurs étrangers isolés, le gouvernement veut renforcer la traque, d'accélérer les procédures de rejet…

En opposant les réfugiés "choisis" et les "non choisis", on cherche à faire croire que tous ceux que l'État désigne comme "indésirables" sont des délinquants, voire des terroristes.

Alors que les gouvernements des pays d'Europe s'entendent pour renforcer les contrôles et le tri aux frontières, les solidarités et les mobilisations qui s'organisent avec les jeunes et les "moins jeunes", les associations, syndicats et organisations politiques montrent que l'unité est nécessaire et possible contre cette politique qui s'attaque à toute la jeunesse et aux travailleurs de toutes origines.

Hélène

Le collectif jeunes RESF a participé aux rassemblements et manifestations organisés par le *Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon-69*

LES JEUNES DU COLLECTIF RESF S'ORGANISENT

Ils se réunissent tous les 1er mercredis et les 3e samedis du mois ; ils jouent au foot le samedi, ils se réunissent en petit groupe pour échanger sur les sujets qui les préoccupent ; ils ont créé une troupe de théâtre (Waninga) et un film documentaire (Exils adolescents) vient de sortir.

Groupe de paroles

Le regard des jeunes sur les questions sociales, celles de leur pays d'origine et celles observées en France, attestent de leur vécu et de leurs espoirs.

Maturité

À l'Aide sociale à l'enfance, on dit souvent à un jeune étranger qu'il n'est pas mineur car il est fait preuve de trop de maturité. Qu'en pensez-vous ?

Un enfant de 14-15 ans en France n'a pas les mêmes conditions de vie qu'en Guinée. Il va à l'école et ne fait pas ou peu de travaux ménagers.

En Guinée, on compte souvent 150 à 200 enfants dans une classe. C'est une des raisons qui explique que le niveau scolaire n'est pas le même qu'en France.

En Guinée, un enfant de 10 ou 15 ans peut aller à la chasse ; il va faire des fagots de bois, il les transporte, il cultive les champs.

Un enfant de 10 ans peut passer une journée entière à surveiller un champ de maïs, de riz, de mil, de fonio pour effrayer les nuées d'oiseaux afin de les empêcher de venir se poser sur le champ pour dévorer les grains arrivés à maturité.

Ce n'est pourtant pas difficile ?

Si, parce qu'il faut d'abord fabriquer un outil, une fronde. Il faut aller chercher des lianes, les laisser une semaine ou deux dans l'eau, puis fabriquer une longue fronde de deux mètres. On doit placer une pierre au milieu, prendre les deux bouts de la liane et la faire virevolter autour de soi pour lancer la pierre en criant.

Et on recommence cela durant toute la journée jusqu'au coucher du soleil.

Un enfant peut aussi être chargé de fabriquer une haie afin d'enclore un champ. La haie doit être solide afin d'empêcher les vaches de venir brouter les cultures.

Un enfant va lui-même laver son linge à la rivière ou dans le marigot. Il frappe le linge sur une dalle de pierre pour faire pénétrer l'eau et le savon.

Quelles réflexions te sont venues en arrivant ici ?

À mon arrivée à Lyon, en observant la façon de vivre des enfants ici, j'ai compris les risques auxquels j'ai échappé en Guinée.

Lorsque j'avais dix ans, ma grand-mère se levait tôt. Et je devais partir avec elle dans l'enclos, puis emmener les vaches dans la brousse. À la saison des pluies, je restais seul, dans la brousse toute la journée sous la pluie, avec le tonnerre, les éclairs, la foudre qui tombait pas loin de moi.

Les animaux sauvages peuvent nous agresser. Les chiens dans la rue peuvent nous mordre. Ce n'est pas comme ici.

Les enfants doivent travailler bénévolement, aider les cousins, les oncles, les tantes. Ils ne peuvent refuser.

Un enfant peut donner son sang en échange de quelque chose à manger.

Amadou

Une grande différence existe entre les conditions de vie ici et celles de mon pays.

Dans mon pays les conditions de vie sont déplorables et même horribles.

Un jeune français de ma classe ne pourrait supporter ne serait-ce qu'un jour ce que j'ai vécu avant d'être ici.

L'école

Dans mon pays, on étudie en français dans beaucoup d'écoles publiques. Mais on ne peut pas travailler correctement. Dans chaque classe, il y a souvent entre 100 et 250 élèves.

Les campagnes connaissent un fort exode rural. Les familles doivent aujourd'hui payer pour que le maître reste au village. Dans les villages, les élèves apportent à manger au professeur.

Il manque souvent du matériel, des livres, des craies des chiffons pour essuyer le tableau. Certains élèves restent debout au fond de la classe ; ils écoutent, mais ils ne peuvent pas écrire.

Dans la classe, il y a beaucoup de bavardages. Seuls les élèves du 1er rang peuvent travailler.

Certaines écoles manquent de professeurs et c'est le directeur qui les remplace. Des écoles publiques sont même devenues privées.

La corruption s'est développée

Dans les classes les professeurs ne s'intéressent qu'à l'argent. Ils ne s'occupent que des enfants dont les parents donnent de l'argent pour trafiquer les notes.

Les riches peuvent payer quelqu'un pour aller passer l'examen à leur place.

École coranique et école publique

À l'école coranique, on étudie le Coran. On apprend à écrire, à lire, à réciter des passages par cœur. Et c'est tout. Mais cela permet d'entrainer la mémoire.

Moi j'allais à l'école coranique de 6 heures à 7h30. Ensuite, j'allais à l'école publique jusqu'à midi, puis je rentrais à la maison pour manger.

L'après midi, je retournais à l'école coranique jusqu'à 13h30. Et de 14 à 17 heures j'allais à l'école publique. Je rentrais ensuite chez moi.

Il existe aussi des écoles privées catholiques. Les catholiques ne payent pas. Les enfants de riches peuvent aller dans ces écoles pour étudier.

Jeunesse sans avenir

Comme dans les écoles publiques, il n'y a aucun suivi des élèves, souvent, le matin, l'enfant part avec sa tenue, son uniforme. Puis il la met dans son sac et va jouer avec ses amis ou tombe dans la délinquance. Pour étudier on ne peut compter que sur sa volonté.

Paroles de lycéen allophone

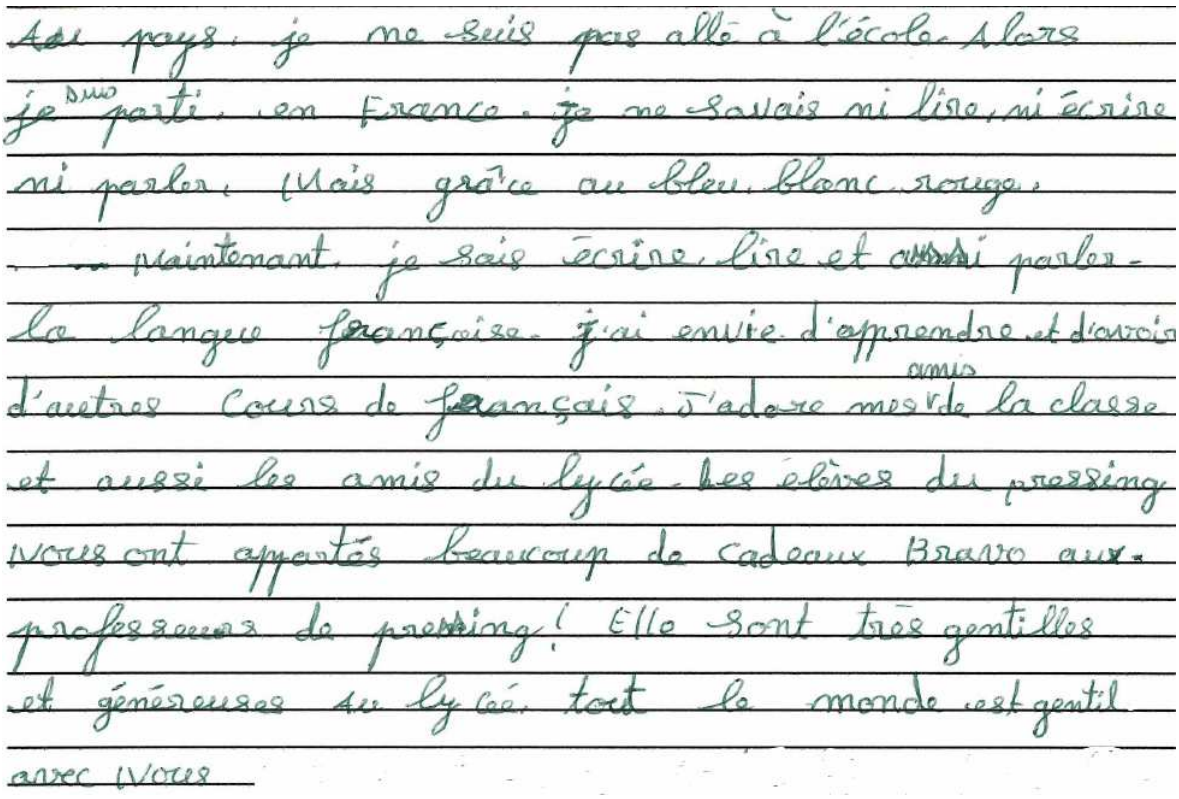

Mon pays, je ne suis pas allé à l'école. Alors je suis parti en France. Je ne savais ni lire, ni écrire ni parler. Mais grâce au bleu, blanc, rouge, maintenant je sais écrire, lire et aussi parler la langue française. J'ai envie d'apprendre et d'avoir d'autres cours de français. J'adore mes amis de la classe et aussi les amis du lycée. Les élèves du pressing vous ont apportés beaucoup de cadeaux. Bravo aux professeurs du pressing ! Elle sont très gentilles et généreuses au lycée. Tout le monde est gentil avec vous

LA SOUFFRANCE DES FEMMES (Échanges entre jeunes)

- Une femme en Afrique, c'est comme un objet. Elle est traitée ainsi par la majorité des gens.

- Un homme peut prendre jusqu'à quatre femmes. Chacune peut avoir cinq ou six enfants. Et dans la famille, on est quinze ou seize enfants. Chaque femme doit s'occuper de ses enfants. Mais elle n'a pas d'emploi, et pas d'argent.

Ce sont les femmes qui doivent aller, sous la pluie ou sous le soleil brûlant, chercher de quoi nourrir leurs enfants, lorsque l'homme ne travaille pas.

Le garçon est perdu, il ne sait pas quoi faire.

- Beaucoup d'hommes épousent plusieurs femmes. Ils le font par intérêt, espèrent ainsi avoir beaucoup d'enfants. C'est aussi un signe de richesse. Ainsi, un homme peut épouser trois femmes ; mais il n'en n'aime qu'une seule. Les deux autres et leurs enfants souffrent énormément de cette situation. Seule la femme aimée décide de tout, dirige tout.

- L'enfant d'un père polygame n'est pas suivi par ses parents. Le père espère qu'un de ses enfants (parmi les 15, voire plus) pourra réussir, trouver un travail, ou faire des études et rapporter de l'argent. Mais tous les enfants sont livrés à eux-mêmes. Tous les jours, la mère part au marché, vendre des produits. Elle est souvent illettrée. Elle ne rentre que le soir. Son seul souci est de faire un repas pour ses propres enfants. Ce sera le seul repas de la journée.

- Certains pères ne travaillent pas car ils n'ont pas trouvé d'emploi. D'autres hommes travaillent, mais l'argent gagné ne sert pas à faire vivre la famille. Ils gardent leur argent pour eux. Souvent ils jouent. C'est la mère qui paye les livres ; parfois, elle doit emprunter auprès des amis. Mon père ne m'a jamais acheté un cahier, ni un livre. C'est ma mère ou ma sœur qui les achetaient.

- Lorsqu'un enfant réussit, on dit que c'est une bénédiction. S'il a de l'argent, il est alors bien considéré par le père, et sa mère devient la protégée de la famille. Cet enfant peut alors donner des ordres à toute la famille, y compris au père. Et tout le monde lui obéit. Ceux qui ne réussissent pas sont les "maudits" de la famille. Certains enfants sont même totalement rejetés. On les appelle les "enfants du diable".

Un film : EXILS ADOLESCENTS

Yakouba a 16 ans quand il débarque seul à Lyon. Il rejoint le collectif de mineurs étrangers qui luttent pour leurs droits et en devient un des porte-voix. Arrivés en France en tant que mineurs isolés, ces jeunes ont été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Mais à l'aube de leur majorité, ils deviennent des sans-papiers aux yeux de la préfecture qui leur demande alors de quitter le territoire. Organisés au sein du *Collectif Jeunes RESF 69*, ils affrontent ensemble ce difficile passage à l'âge adulte, au moment où grandir revient à devenir hors-la-loi.

Antoine Dubos, le réalisateur participe à la vie du Collectif jeunes RESF. Sa caméra intègre le rythme des épreuves de ces jeunes et trace la diversité des personnalités qui se construisent au-delà de l'exil.

Projeté à Villeurbanne, le 22 mai, lors d'une soirée organisée par le *Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon69*, le film est passé en avant première au Cinéma Opéra de Lyon le 19 juin.

Aujourd'hui, après les épreuves traversées pour venir en Europe, nombre de jeunes sont jetés à la rue, privés d'école, harcelés - accusés de mentir sur leur identité – et menacés d'expulsion… Comment élargir les solidarités ? Ce film qui allie qualités artistiques et documentaires a déjà suscité nombre de débats : sa diffusion continuera à partir de la rentrée 2018. Les collectifs qui le souhaitent peuvent contacter la production afin d'organiser une projection à l'adresse : e.houssais@pointfujour.fr

« Des jeunes qui ont vécu des choses très dures sont venus ici, en France. Le film n'a pas pour but de créer de l'émotion. Ces jeunes veulent dire que pour eux, la France, ce n'est pas le gouvernement, c'est vous, les Français : on veut montrer que nous ne sommes pas là pour mendier, pour escroquer. Nous voulons parler de ce que nous avons vécu avant de venir ici et de ce que nous vivons aujourd'hui. ». Yacouba

« La caméra n'a pas filmé les institutions, elle n'a pas suivi ces jeunes lors des procédures, mais elle les a filmés dans la rue, dans les lieux où ils vivent, apprennent, travaillent… et dans la vie et l'activité du collectif jeunes RESF. ». Antoine

Photo : Jean Doroszczuk

ATELIER THÉÂTRE RESF

Qu'avez-vous voulu raconter avec la pièce "*C'est quoi le problème ?*"

On a voulu parler de notre vécu. Cette histoire n'est pas celle d'un mineur, d'un jeune étranger, mais celle de tous les jeunes, ceux qui viennent d'Afrique, mais pas seulement.

Cette histoire doit être présentée devant de nombreux Français, car dans la rue, on ne peut pas le faire. Les Français ne savent pas ce qui se passe dans nos pays, les difficultés de la vie… Ils ne connaissent pas non plus les pièges auxquels nous avons échappé dans nos parcours.

Comment avez-vous fait pour raconter l'histoire de tous ces jeunes ?

La plupart des jeunes arrivés ici ont vécu la même chose : la maltraitance dans leur famille, les affrontements entre ethnies, la pauvreté, la guerre. Ils ont échappé aux mêmes dangers, dans le désert, en Libye, en Méditerranée.

Nous avons commencé par échanger entre nous. Puis nous avons fait du travail d'improvisation et peu à peu nous avons construit des scènes. Nous avons écrit la trame et travaillé sur le vocabulaire à utiliser.

Et votre dernière pièce, "*Arrêt sur image*"?

Cette pièce de 25 minutes a été réalisée lors d'une résidence de trois jours en Bourgogne.

Les personnages en scène sont les sauveteurs en mer et des ministres des affaires étrangères des pays d'Europe (Italie, Allemagne, Grèce, France). Nous avons eu besoin d'écrire car ce sont des personnalités qui parlent. Et le vocabulaire des ministres n'est pas le nôtre.

Où avez-vous joué ?

Nous avons joué à Lyon, dans différents centres sociaux. Nous avons été invités dans deux lycées à Belleville-sur-Saône. Les élèves nous ont très bien accueillis.

Nous avons joué à Paris dans le festival "*Toi et moi*" (au théâtre du DOC). Puis nous avons été invités par Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil. Nous avons assisté au spectacle *Une chambre en Inde.*

Ariane Mnouchkine nous a félicités, mais elle nous a dit qu'il fallait aussi des femmes dans le groupe.

Elle nous a permis d'obtenir une bourse de la Fondation de France : nous pourrons ainsi travailler à nouveau en résidence début juillet.

Qu'est-ce que le théâtre vous a apporté ?

Nous avons appris à raconter, à jouer différents personnages. Nous avons pu rencontrer des comédiens, des personnalités. Nous avons aussi observé les réactions des spectateurs, des Français. La majeure partie d'entre eux sont très touchés, certaines scènes font rire, mais d'autres font pleurer : elles montrent la maltraitance que font subir aux jeunes étrangers les services de la MEOMIE, de la préfecture, l'humiliation des tests osseux.

Nous sommes heureux car notre projet apporte un soutien au combat acharné que mène le Collectif jeunes RESF. Lors de nos représentations, nous faisons une collecte que nous donnons ensuite au collectif pour contribuer à l'aide financière apportée aux autres jeunes qui sont dans la même situation que nous. Nous espérons que notre lutte par le théâtre ne sera pas en vain.

Nous pensons que nous formons maintenant une famille.

Waninga, la troupe théâtre RESF jeunes 69

Un long parcours d'errance

Le parcours de ce jeune étranger est à l'image de la trajectoire et des espérances de beaucoup d'autres jeunes.

Je suis parti en errance après la mort de ma mère. Ma mère travaillait dans une école privée payante. Avec son salaire elle faisait partie des personnes aisées, mais pas des bourgeois. Elle avait aussi un commerce : elle revendait des produits d'autres pays d'Afrique.

Mon père était alcoolique : tout son salaire partait dans l'alcool.

Ma sœur et moi avons pu aller dans l'école où travaillait ma mère, car pour nous cette école était gratuite.

Mon père a épousé ma mère pour son argent. Il avait trois autres femmes. Ma mère s'est convertie au catholicisme. Mon père et sa famille étaient musulmans. Les gens et la famille disaient à mon père *« tu ne peux épouser une catholique »*… Mon père a décidé que ma sœur et moi n'étions plus ses enfants. Il buvait, harcelait ma mère. Il était violent.

Ma mère a déménagé. Mais mon père venait la voir et la frappait. Suite à une de ses visites, elle est morte d'une crise cardiaque.

Mon père nous a alors confiés à notre marâtre (sa première femme). Il nous a privés de liberté et nous a interdit d'aller à l'école. Il nous harcelait, nous insultait, il disait que nous n'étions pas ses enfants.

Orphelin

Je suis parti à 14 ans. Je vendais des sacs en plastique sur un marché en Guinée, puis au Mali.

Puis je suis allé en Algérie, j'ai travaillé dans le bâtiment. Je faisais l'entretien du chantier. Tous les ouvriers africains noirs sont confrontés à beaucoup de racisme. Souvent, les chefs de chantiers arabes ne payent pas leurs salaires. Sur les marchés les denrées sont plus chères pour les Noirs.
Avec l'argent gagné, je suis parti en Libye. J'ai voyagé en pick-up et surtout à pieds.

Prisonnier en Libye

Arrivés en Libye, on nous a mis en prison après avoir pris tout notre argent. J'y suis resté un an car je ne pouvais appeler personne pour payer la rançon. Toutes les personnes étaient maltraitées : j'ai assisté à un viol ; un homme est mort devant moi car on lui a tiré dessus. Des personnes pleuraient car elles avaient faim.

On demandait aux Africains de téléphoner à leur famille pour obtenir une rançon… Comme j'étais petit, j'ai eu de la chance d'être épargné.

Les prisonniers allaient travailler sur les chantiers, ou dans les champs. Ils n'étaient pas payés, mais ils pouvaient manger une fois par jour. Je n'avais pas assez de forces alors on ne m'a plus emmené. Mais j'ai été contraint de transporter, à mains nues, les cadavres d'Africains tués dans la prison, dans la rue, ou trouvés dans les décharges.

Un Libyen qui ne voulait pas croire que je n'avais plus de famille m'a percé la main avec un tournevis. Je saignais, je pleurais. Son collègue m'a défendu et m'a dit qu'il me ferait passer en Italie.

Traversée de la Méditerranée

Nous étions 171 entassés sur le Zodiac. Nous avons navigué 4 ou 5 heures avant d'être repêchés par un bateau de sauvetage. Puis nous avons débarqué à Tarento.

On m'a emmené dans un campo où on a pris nos empreintes en nous disant que c'était pour nous protéger. On voulait prendre des cours. Mais on nous a répondu que ce n'était pas possible.

Puis j'ai été transféré dans un foyer. On réclamait d'aller à l'école. La dame qui tenait le foyer nous disait que nous étions trop nombreux, qu'il fallait attendre. Un jour, un Sénégalais nous a dit que l'Italie voulait se débarrasser de nous. Moi je voulais aller en France pour faire des études. En Guinée, je voulais faire des études, alors je travaillais bien à l'école.

J'ai pris le train sans mes papiers restés au foyer. Je suis arrivé dans une petite ville près de la frontière. Nous sommes partis à pieds dans la montagne. C'était au mois d'août. Nous dormions sous les sapins et avions froid. Nous avions peur d'être renvoyés en Italie. Une dame qui passait en voiture nous a vus. Elle nous a emmenés à Briançon.

Faire des études en France

Une association nous a accueilli et nous a fait manger. Puis, j'ai pris le train pour venir à Lyon.

Je suis resté un mois avec d'autres jeunes sur les dalles à côté de la gare de la Part-Dieu. Un monsieur m'a aidé à faire venir un extrait de mon acte de naissance et j'ai été pris en charge par la MEOMIE.

Mais personne ne s'occupait de moi. Le monsieur a pris rendez-vous au CIO, et après les tests passés au CASNAV, il a cherché une école.

Je suis maintenant en 2nde bac pro menuiserie. Ce métier me plait.

J'ai échappé à la mort en Guinée, puis en Libye. Je ne voulais pas mourir sauvagement sous les coups de mon père ou des geôliers libyens. En France, si je meurs, ce sera dignement.

Je viens d'avoir 18 ans. J'ai un contrat jeune majeur et suis toujours à l'hôtel. La MEOMIE me donne 250 euros par mois. Et je dois me débrouiller pour manger, payer le transport, les vêtements… J'étais très inquiet. Le monsieur m'a montré comment gérer cet argent. Je suis arrivé à mon objectif : faire des études.
J'espère que je pourrais être accompagné afin de réaliser mes vœux jusqu'au bout.

Tino

« Je suis venu en France pour étudier,
faire une formation professionnelle, apprendre la maçonnerie.
Je souhaite vivre de mon travail en sécurité
et fonder ma propre famille. » Dan

TRAQUÉS COMME DES ANIMAUX, ILS RÉSISTENT AVEC NOUS

Ça commence aux frontières…

Hérissées de barrières de barbelés (Melilla en Espagne) ou surveillées de près par des centaines de gendarmes payés pour empêcher les migrants de passer, les zones frontalières sont le premier terrain de chasse où il faut ruser au péril de sa vie pour éviter de se faire attraper.

Ça continue avec les évaluations de minorité…

Rien d'autre qu'un interrogatoire conçu pour piéger et éliminer, à l'issue duquel environ la moitié des jeunes sera repoussée ! « Incohérences du récit », allure physique, comportement, tout est prétexte au rejet. Seront aussi passés au peigne fin les actes d'état civil et les papiers d'identité présentés. Place au bureau de la fraude documentaire de la Police de l'Air et des Frontières ! Même ceux qui sont jugés vraisemblablement mineurs y ont droit après la mise à l'abri.

Puis les enquêtes policières à la demande du Procureur ou de juges reprises par le Préfet…

Rien de plus facile pour la fraude documentaire que de détecter des anomalies dans des actes d'état civil délivrés dans les pays d'origine par des services d'état civil dont les gouvernements reconnaissent eux-mêmes qu'ils sont sujets à de nombreux dysfonctionnements ! Les vérifications se font à partir de modèles d'actes d'état civil très éloignés des réalités complexes du terrain. Au jeune d'endosser la sanction du Préfet, du Procureur, de juges : Obligation de Quitter le Territoire Français sans délai, convocation au tribunal correctionnel, levées des mesures d'assistance éducative et remises à la rue.

Les armes utilisées : les vérifications du bureau de la fraude documentaire, les tests d'âge osseux, la recherche des traces du parcours du jeune à partir de ses empreintes digitales qu'il a été forcé de faire enregistrer quand il a débarqué, ou à l'occasion de tel ou tel contrôle policier en Italie, en Espagne ou ailleurs.

Enfin, l'épreuve du passage à la majorité…

A ce stade, après avoir échappé aux étapes précédentes de la traque, un certain nombre de jeunes sont piégés par le fichier Visabio qui révèle des demandes de visa faites autrefois par leurs proches ou des passeurs avec des dates de naissance de majeurs seules susceptibles de permettre l'obtention du dit visa. Alors même qu'ils ont souvent terminé avec succès leur scolarité et qu'ils ont des perspectives d'embauches, le motif du refus de séjour et de l'OQTF est trouvé quand la Préfecture leur attribue la date de naissance et l'identité trouvées dans le document de voyage.

La machine à exclure les jeunes immigrés fonctionne par étapes, comme un véritable système de traque auquel il sera difficile d'échapper pour celles et ceux qui seront restés seuls et sans soutien. Heureusement, la résistance s'organise et nous vous invitons à la renforcer avec nous !

Michèle

Saliou

Le Collectif RESF jeunes 69 a participé au rassemblement organisé le 7 juin pour le retrait du projet de loi asile-immigration.

À cette occasion, des lycéens ont voulu témoigner des difficultés et des angoisses provoquées par les mesures prises par l'administration et les juges à l'égard des mineurs isolés étrangers.

« Saliou était un élève de notre classe depuis septembre.

Notre camarade Saliou a été rejeté par la MEOMIE.

Il a été rejeté par les juges.

Il a été jeté à la rue.

La MEOMIE n'a pas voulu reconnaitre sa minorité.

Les juges n'ont pas voulu reconnaitre son acte de naissance, ni les documents du tribunal de son pays qui attestent de son identité.

Les juges ont décidé que notre camarade Saliou était majeur.

Saliou est un jeune comme nous.

Il est venu à l'école avec nous toute l'année. Il voulait apprendre.

Saliou a été découragé par tous ces mois d'attente, de suspicion… Il est reparti en errance.

Déjà en novembre, notre camarade Mansata est partie car la MEOMIE a refusé son contrat jeune majeur.

Déjà, en janvier, Mohamed a été mis à la porte de sa chambre le lendemain de ses 18 ans, le 2 janvier.

Nous sommes des lycéens étrangers,

nous voulons aller à l'école,

réussir nos études,

passer un CAP,

puis pouvoir vivre en France de notre travail.

Nous voulons une protection, un toit,
une école pour tous les jeunes mineurs
et jeunes majeurs. »

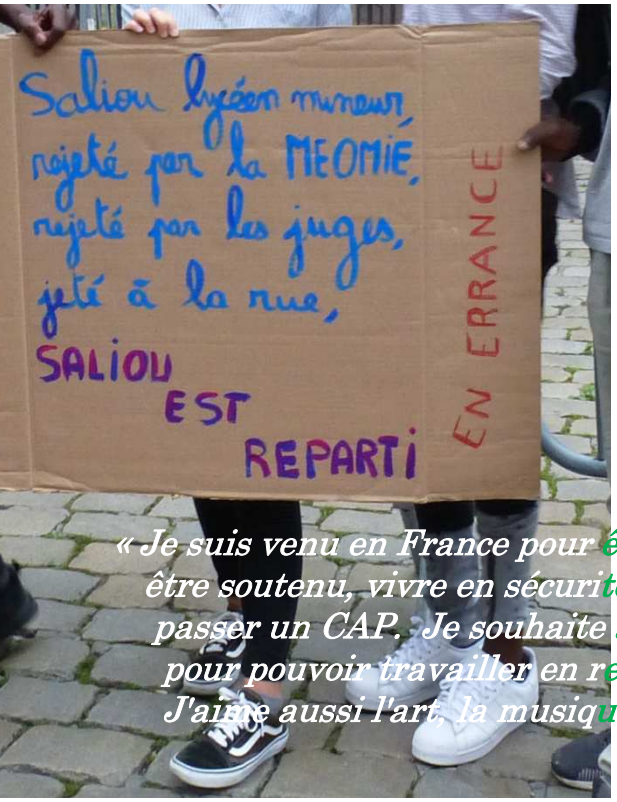

« Je suis venu en France pour être scolarisé,
être soutenu, vivre en sécurité. Je veux apprendre un métier,
passer un CAP. Je souhaite avoir des papiers
pour pouvoir travailler en respectant les lois.
J'aime aussi l'art, la musique, l'écriture. » Saliou

LYCÉE MARIE CURIE

Rassemblement de soutien à Christian

Plusieurs dizaines d'élèves, enseignants, et autres soutiens, ont protesté contre la décision de la Préfecture de renvoyer Christian en Italie et contre celle de la justice de lui retirer la protection de l'Aide sociale à l'Enfance.

✓Christian, quand et comment as-tu décidé de parler de tes problèmes au lycée ?

Ce sont les élèves et les professeurs qui se sont intéressés à ma vie en voyant que j'étais seul et timide. En réponse à leurs questions, j'ai parlé de mon parcours et de la Libye. Puis, quand j'ai été convoqué à la PAF, j'ai demandé une permission d'absence à la vie scolaire et là on m'a conseillé de parler à ma professeure principale qui pourrait m'aider.

✓Pours tes deux convocations à la PAF, qu'est-ce qui s'est passé ?

Je me suis débrouillé à envoyer un SMS à ma prof principale pour lui dire qu'ils m'avaient mis en garde à vue. Quand je suis sorti le soir à 17h de la PAF, je descends et je vois toute ma classe sur le trottoir devant la PAF !

✓Et après ?

Beaucoup d'élèves me parlaient, et même des parents d'élèves se sont inquiétés pour moi. Certains m'ont invité chez eux. Puis il y a eu mon procès au tribunal administratif. J'étais en stage mais tous les élèves ont été au courant. Derrière moi, les choses se sont faites toutes seules. Ce sont surtout les élèves de 1ère d'une autre classe que la mienne qui sont venus au tribunal. Ils ont écrit des pancartes mais n'ont pas pu les présenter au tribunal. J'ai perdu au tribunal. Après, les élèves de ma classe et ceux de 1ère et les profs et surveillants ont organisé un rassemblement devant le lycée. Les choses se préparaient dans mon dos et quand je suis sorti à 10h je vois tout le monde, des élèves, des profs, des parents, des membres du secours catholique et d'autres associations, comme RESF que je connaissais. C'était trop. Je n'ai pas réussi à placer un mot ce jour là tellement j'étais ému.

✓Qu'est-ce que tout ça t'a appris ?

Quand on vient en France, c'est pour la protection. On ne s'attend pas à être encore poursuivis. Cela fait un coup. Mais pour nous qui cherchons à nous renseigner, à nous cultiver, on s'accroche aux associations et c'est aussi un enseignement. Cela nous rend responsables. Je sais qu'un jour ça ira. Et ce qui me rend le plus heureux, c'est que j'ai un lycée, un numéro d'étudiant. Je fais quelque chose. Je suis utile à quelque chose. C'est ma fierté. Le soutien m'a beaucoup aidé. Ils m'ont regardé comme tout le monde. Ils sont fiers de moi et me disent que je suis courageux.

mercredi 15 mai

Rassemblement de RESF soutenu par d'autres associations ou groupes politiques, devant la Préfecture, pour protester contre la politique du Parquet et du Préfet qui traquent les mineurs isolés étrangers en le accusant de mentir sur leur âge pour leur délivrer des Obligations de Quitter le territoire sans délai et les sortir des dispositifs de protection de l'Enfance.

LYCÉE CONDORCET

Un titre de séjour pour Alpha

Alpha est arrivé dans notre classe de seconde fin 2016. Très discret, il n'a d'abord parlé de sa situation à personne, et ce malgré une convocation à la PAF (Police Aux Frontières) dans l'été 2016.

Pris en 1ère S SI (sciences de l'ingénieur), il s'est montré brillant par ses capacités scientifiques, et attachant grâce à sa capacité à s'intégrer rapidement. À Noël il était déjà l'ami de plusieurs, et un camarade connu de tous (souvent parce qu'il nous aidait en maths...). Aussi sommes nous tous restés stupéfaits lorsque qu'il nous a révélé sa situation en mai, craquant sous la pression imposée par une nouvelle convocation à la PAF. Extrêmement touchés, nous avons cherché à l'aider : une pétition rédigée entre lycéens et postée sur Internet recueillait plus de 3000 signatures le lendemain.

Nous nous sommes tous rendus, professeurs, élèves et parents, sous les fenêtres de la PAF. Il en est sorti après des heures d'interrogatoire et des tests osseux passés, dont les résultats lui ont donné 25 ans...

À partir de ce moment, la pression n'est plus redescendue pour notre ami. Une nouvelle convocation à la PAF eu lieu en octobre 2017 (nous étions maintenant en terminale), où on lui délivra une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), notamment sur la base des résultats douteux des tests osseux. Il fut convoqué en janvier 2018 au tribunal administratif pour le recours contre cette décision. Puis en mars accusé d'avoir menti sur son âge (un acte de naissance et un passeport délivré par les autorités de son pays attestent pourtant de sa minorité). Alpha a vécu toute l'année avec une pression insupportable. Malgré cela il su arracher des notes satisfaisantes.

En octobre, un rassemblement de soutien avait été organisé par les professeurs et les lycéens avec 200 personnes et la présence de la presse (Le Progrès, France 3 région). Nous nous sommes encore mobilisés en avril pour demander la levée de l'OQTF et l'obtention d'un titre de séjour à sa majorité. Une émission radio a été enregistrée.

Aujourd'hui Alpha est accepté en DUT, son rêve d'études en France commence à se réaliser. Mais tout va s'écrouler si le préfet ne lui délivre pas de titre de séjour, pour lui permettre de rester légalement dans son pays, la France, et de bénéficier d'une bourse et une chambre en cité U.

Alpha n'a pas eu l'occasion d'escalader 3 étages pour sauver un enfant. En revanche il a appris le français en 3 mois, l'anglais en 5 après avoir noirci plusieurs cahiers de mots de vocabulaire, a décroché des notes plus que satisfaisantes en histoire (bien que ne l'ayant jamais appris auparavant), et des notes excellentes en sciences. Le tout sous une pression infernale. Il a pleinement sa place en France.

« C'est quelqu'un de solidaire qui est toujours prêt à aider et soutenir les autres » - Colleen

« Il se donne à fond dans son travail malgré tous les problèmes qu'il rencontre » - Jebril

« Alpha est mon ami depuis la seconde et je ferai tout ce que je peux pour qu'il réalise son rêve en France, il mérite énormément » - Tom

Nous restons derrière notre ami quoi qu'il advienne.

Les élèves de terminale S, lycée Condorcet, Saint-Priest.